

Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF **Staatssekretariat für Wirtschaft SECO** 



## Nachlassverträge - Concordati

**VD** 

Débitrice: Pergher et Fils S.à r.l., Cité de Sully A,
1070 Puidoux

2. Concordat confirmé le: 20.06.2017

3. Remarques: Le président homologue le concordat dividende daté du 16 février 2017, présenté par Pergher & Fils Sàrl à ses créanciers chirographaires. Il fixe un délai de vingt jours aux créanciers dont la production est contestée, pour ouvrir action au for du concordat, sous peine de perdre leur droit à la garantie de dividende. Il relève Stephan Sievi, agent d'affaires breveté, de sa mission de commissaire au sursis et désigne en qualité d'exécuteur du concordat Stephan Sievi, agent d'affaires breveté, Rue du Simplon 18, case postale 283, 1800 Vevey.

Tribunal d'arrondissement de l'Est Vaudois Greffe des poursuites et faillites 1800 Vevey

03693645